

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Le Cercle des Initié.es – Mastermind Business & Spiritualité | Yulan Expérience

En vigueur au 24/07/2026

Éditeur / Vendeur :	Yulan Expérience (représenté par Jade Tara)
Activité :	Accompagnement en ligne, Mastermind, coaching et mentorat pour entrepreneurs
Service concerné :	« Le Cercle des Initié.es » (abonnement mensuel ou trimestriel)
Site Internet :	https://www.yulanexperience.fr

Article 1 – Champ d'application et objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») régissent exclusivement les ventes de services d'accompagnement en ligne, de mentorat de groupe et de coaching au sein du mastermind « **Le Cercle des Initié.es** » (ci-après le « Service »), proposé par Yulan Expérience (ci-après l'« Éditeur » ou le « Vendeur ») via le site internet <https://www.yulanexperience.fr>.

Le fait de passer commande ou de souscrire à l'abonnement implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV, à l'exclusion de toutes autres conditions. Le Client déclare avoir la capacité juridique de contracter.

Article 2 – Description des services et modalités

Le « Cercle des Initié.es » est un espace d'entrepreneuriat à dimension spirituelle, combinant co-crédation, soutien énergétique et accompagnement stratégique. L'abonnement comprend les prestations suivantes :

- **1 appel de groupe par mois en visio d'une durée d'1 heure** (avec temps d'échange et de mentorat).
- **Un accès à un groupe Telegram privé** dédié au Mastermind pour les échanges entre pairs ; participation active de Jade Tara les mardis et vendredis de chaque semaine pour répondre aux questions.
- **Canalisation des archanges en groupe** menée 1 mois sur 2, permettant de poser directement vos questions aux énergies canalisées.

Les services sont fournis par voie numérique (visioconférence, messagerie instantanée, plateformes en ligne). Le Client fait son affaire personnelle de l'acquisition, de la configuration et de la maintenance de son matériel informatique et de sa connexion Internet.

Article 3 – Tarifs et conditions financières

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au jour de la validation de la commande par le Client, exprimés en Euros et toutes taxes comprises (TTC).

- **Tarif Pionnier.es (Mensuel sans engagement)** : 250 € TTC par mois (au lieu de 900 € TTC / mois), renouvelable automatiquement et annulable à tout moment. Toute mensualité commencée est due et non remboursable.
- **Tarif Pionnier.es (Trimestriel)** : 700 € TTC par trimestre (au lieu de 4 500 € TTC / 6 mois), renouvelable automatiquement et annulable à tout moment. Tout trimestre commencé est dû et non remboursable.

Garantie de gel du tarif : Ce tarif préférentiel « Pionnier.es » restera en vigueur pour les membres inscrits pendant toute la durée d'existence de l'espace, même en cas d'évolution ultérieure du tarif public pour les nouveaux entrants.

Contrepartie et co-crédation : En contrepartie de ce tarif préférentiel, les Pionnier.es reconnaissent et acceptent expressément qu'ils participent activement à la co-crédation de l'espace en fournissant des retours d'expérience

(feed-backs constructifs) ainsi que des témoignages écrits ou vidéo réguliers au cours des premiers mois d'accompagnement.

Article 4 – Modalités de paiement et renouvellement

Le paiement s'effectue par carte bancaire via une solution de paiement sécurisée en ligne intégrée au site. L'abonnement est souscrit sous forme de prélèvement automatique récurrent (mensuel ou trimestriel).

Le renouvellement est automatique à chaque échéance (chaque mois ou chaque trimestre). En cas d'échec du prélèvement (carte expirée, provision insuffisante), un délai de régularisation est accordé au Client ; à défaut de régularisation sous 48h, l'accès au Cercle (groupe Telegram et visios) sera suspendu de plein droit.

Article 5 – Résiliation et modalité d'annulation

Les abonnements « Pionnier.es » (mensuel et trimestriel) sont **sans engagement et annulables à tout moment**. Pour résilier son abonnement, le Client doit notifier sa demande par e-mail au support ou directement via l'espace de gestion de son abonnement au moins **48 heures avant la date de renouvellement effectif, étant précisé que ce délai s'entend exclusivement en jours ouvrés (hors week-end et jours fériés)**. Toute période (mois ou trimestre) commencée est due et non remboursable. Aucun remboursement prorata temporis ne sera effectué pour la période en cours entamée.

Article 6 – Exclusion du droit de rétractation

Conformément aux dispositions légales en vigueur, et notamment l'article L.221-28 du Code de la consommation, le service fourni consistant en la fourniture de services d'accompagnement numérique interactif et d'accès immédiat à des contenus et groupes privés dont l'exécution a commencé, **le Client est informé qu'il ne bénéficie d'aucun droit de rétractation** à compter de la validation de sa commande.

Le paiement de la commande vaut acceptation expresse des présentes CGV et renonciation irrévocable du Client à son droit de rétractation.

Article 7 – Règles de conduite, laïcité et exclusion définitive

Le Cercle des Initié.es est un espace d'entrepreneuriat à dimension spirituelle fondé sur des valeurs de sens, de respect et d'élévation. Afin de garantir un climat de sécurité absolue pour l'ensemble des membres, les règles fondamentales suivantes s'appliquent de manière stricte :

- **Totale indépendance religieuse** : Le cercle est entièrement laïc et indépendant de toute institution, dogme ou religion organisée.
- **Accueil universel et liberté de conscience** : Toutes les confessions, traditions spirituelles et sensibilités sont les bienvenues. Aucune conversion ni adhésion à un système de croyance particulier n'est exigée ou favorisée.
- **Liberté d'expression et respect mutuel** : Chacun est libre de s'exprimer selon son parcours et ses convictions, dans le respect absolu des croyances et de la liberté d'autrui. Le prosélytisme, le jugement ou la tentative d'imposition d'un dogme sont formellement interdits.

Sanction : Cette règle de respect mutuel et de neutralité est stricte et non négociable. Tout manquement à ces principes, toute tentative de prosélytisme agressif ou tout comportement irrespectueux envers les convictions d'un membre entraînera **l'exclusion immédiate et définitive** du Cercle, **sans préavis ni aucun remboursement ou indemnité d'aucune sorte**.

Article 8 – Propriété intellectuelle

Tous les contenus, documents, méthodologies, canalisations, vidéos, supports pédagogiques et outils mis à disposition au sein du Cercle des Initié.es sont protégés par le Code de la propriété intellectuelle et demeurent la propriété exclusive de Yulan Expérience (Jade Tara).

Le Client bénéficie d'un droit d'usage strictement personnel, non exclusif et non cessible. Toute reproduction, diffusion, revente, partage des liens d'accès ou exploitation commerciale non autorisée est strictement interdite et pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

Article 9 – Responsabilité et aptitude physique/mentale

L'accompagnement dispensé dans le cadre du Cercle des Initié.es relève du mentorat entrepreneurial, du développement personnel et de la guidance spirituelle. **Yulan Expérience est astreinte à une obligation de moyen et non de résultat.** La responsabilité de l'Éditeur ne saurait être engagée pour des résultats financiers, professionnels ou personnels escomptés par le Client.

Condition d'aptitude : Le Client déclare formellement s'engager à être en parfait état de santé mentale et physique pour suivre les accompagnements et appliquer les conseils prodigués. En cas de fragilité psychologique, de troubles psychiatriques ou de pathologie médicale nécessitant un suivi, le Client s'engage à consulter un professionnel de santé habilité, les prestations de Yulan Expérience ne se substituant en aucun cas à un traitement ou un suivi médical ou thérapeutique.

Article 10 – Protection des données personnelles (RGPD)

Les informations collectées lors de la souscription font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des abonnements, de la facturation et de la relation client. **Les données personnelles collectées ne sont en aucun cas vendues, cédées ou louées à des tiers et demeurent strictement réservées à l'usage interne de l'entreprise Yulan Expérience.** Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés », le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et de suppression de ses données en contactant l'Éditeur à l'adresse du site Internet.

Article 11 – Règlement des litiges et droit applicable

Les présentes CGV sont soumises à la **loi française**. En cas de litige né entre les parties à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du présent contrat, une solution amiable sera recherchée en priorité avant toute action en justice.

À défaut d'accord amiable, tout litige relatif présentes sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux compétents du ressort du siège de l'Éditeur (sauf disposition impérative contraire applicable aux consommateurs).

Rédigé sur-mesure par un avocat français expert en droit du numérique, des formations en ligne et du coaching. Document protégé – Tous droits réservés.